

Guingamp, le 12/09/2018

Monsieur Jean JOURDEN  
Maire de Saint Péver  
route de Lanrodec  
22720 SAINT PEVER

service MDDGR - Agence Technique

Tél 06 82 56 02 56

suivi par Eléonore LAHAYE

objet **RD 767 - travaux d'enrochement – Commune de Saint Péver**

**PO 13645**

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que le Département des Côtes d'Armor va procéder à des travaux d'enrochement et à la réalisation d'une glissière béton sur la Route Départementale n° 767 sur le territoire de votre commune, section située entre le lieu-dit « Moulin des Forges » et le pont Locminé. En période d'activité du chantier, cette opération va nécessiter la fermeture complète de la section concernée par les travaux du Lundi 1<sup>er</sup> octobre au vendredi 19 octobre 2018.

Pendant la période d'interdiction susvisée, les usagers en déplacement de transit sur l'axe concerné seront invités à emprunter la route départementale N° 5 dans le sens nord-sud et les routes départementales N° 24 et 8 dans le sens sud-nord (voir itinéraire déviation).

S'agissant de la desserte locale des riverains, je vous précise qu'elle sera assurée en permanence par le nord (Ploumagoar). La zone chantier ne pourra pas être traversée.

Je vous invite par conséquent à assurer une large diffusion de cette information à vos administrés, collaborateurs, services publics, prestataires de service, afin de leur permettre d'intégrer dans leurs déplacements les contraintes supplémentaires générées par ces travaux, et de leur laisser, le cas échéant, l'opportunité d'emprunter un autre itinéraire.

Restant à votre disposition pour vous apporter les renseignements complémentaires que vous souhaiteriez obtenir et sachant pouvoir compter sur votre compréhension,

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération distinguée .

Pour le Président et par délégation  
L'Adjoint au Chef d'Agence



L'Adjoint au Chef d'Agence Technique  
Maison du Département  
Gaël PHILIPPE  
Gaël PHILIPPE